

la Nouvelle
République.fr



LOISIRS - Chérigné

Désacralisée depuis un an, la chapelle
de Chérigné abrite désormais des
expositions

Chérigné

Des talents exposés à la chapelle

La chapelle de Chérigné, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, désacralisée par le père Armel de Sagazan le 12 octobre 2024, a cessé d'être propriété de l'évêché pour devenir propriété communale. Devenue lieu d'exposition samedi 30 août, la chapelle a pu revivre en abritant toute une collection d'œuvres de grande qualité, réalisées par les mains expertes de ses habitantes ou proches voisines, regroupant mosaïque, broderie, dentelle et peinture.

« La chapelle a été rachetée par la commune, dans le but de réaliser des expositions ou manifestations festives, dans le respect des lieux. Aujourd'hui, cela permet aux visiteurs de découvrir les ateliers de la commune et les réalisations de leurs membres », souligne le maire, Bernard Gaboreau.

Talents méconnus

Une visite des lieux permet de découvrir des talents méconnus et bien réels dans une ambiance joliment décorée et colorée. Les ateliers qui se tiennent dans le cadre de la Société d'éducation populaire (Sep), regroupent une vingtaine de participantes. Parmi elles, Colette, de l'atelier broderie : « Grande voyageuse,



Les exposantes et le maire, devant la chapelle. (Photo NR)

je pars sept mois par an. Mes broderies sont inspirées de mes voyages. » L'atelier a lieu le mardi de 14 h 30 à 17 h, tous les quinze jours.

Solange participe à l'atelier peinture et dessin : « J'ai cherché une activité après le décès de mon compagnon. Cela m'a beaucoup aidée et j'apprends beaucoup. » L'atelier est ouvert le lundi de 14 h 30 à 17 h. Dominique suit quant à elle l'atelier mosaïque : « On essaie de faire deux ou trois projets dans l'an-

née, en travaillant différentes matières, techniques et supports, tels que bois, coquillage, calebasse... » L'atelier a lieu le lundi de 17 h à 19 h.

Exposition ouverte au public ce samedi 6 septembre.

Résultats du concours de palets : 1^{er} prix, Les Rouss', Damien et Hugo Rousseau. 2^e prix : la Berlande, Gilles Savineau et Patrick Madier. Concours de flans 1^{er} prix : Maryline Gaboreau. 2^e prix : Louise Gaboreau.